

<https://stisi-pro.ac-normandie.fr/spip.php?article1356>



ACADÉMIE
DE NORMANDIE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

S.T.I. Sciences Industrielles
Voie Professionnelle

**- Décret n° 2023-201 du 24
mars 2023 portant adaptation
des durées des périodes de
formation en milieu
professionnel exigées pour
l'obtention du certificat
d'aptitude professionnelle et
du baccalauréat professionnel**

pour la session 2023 dans le cadre de la sortie de crise sanitaire

- CERTIFIER - Examens -

Date de mise en ligne : dimanche 26 mars 2023

Copyright © S.T.I. Sciences Industrielles - Voie Professionnelle - Tous droits

réservés

J.O.R.F. NÂ° 0073 du 26 Mars 2023